

## Résumé des informations publiées sur le site Internet

### Global Emerging Markets Corporate Sustainable Bond Fund

#### Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

L'analyse du principe consistant à ne pas causer de préjudice important fait partie intégrante de notre processus d'investissement pour les actifs durables. Elle couvre l'approche « best in class » en matière d'ESG, le score minimum de gouvernance, le suivi des activités normatives et controversées, la prise en compte et l'intégration des principales incidences négatives (PAI).

Toutes les PAI obligatoires en vertu du SFDR sont examinées afin d'en évaluer la pertinence pour le compartiment. Notre politique d'investissement responsable définit l'approche que nous adoptons pour identifier les principales incidences négatives sur la durabilité et y répondre, et la façon dont nous considérons les risques ESG en matière de durabilité. Vous pouvez la consulter sur notre site Web à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies).

Le compartiment est également aligné sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

#### Objectif d'investissement durable du produit financier

Le compartiment vise à avoir une incidence positive dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance (ESG) en investissant dans des titres à revenu fixe (obligations) et autres titres similaires émis par des sociétés qui contribuent aux Objectifs de développement durable des Nations unies (« Sociétés contributrices » et « ODD »), tout en cherchant à générer un rendement total à long terme. Les ODD auxquels les Sociétés contributrices contribuent incluront l'action contre le changement climatique, l'accès à l'énergie propre et abordable, l'accès à l'eau propre et l'assainissement, la bonne santé et le bien-être de tous et la réduction des inégalités.

#### Stratégie d'investissement

Dans des conditions de marché normales, le compartiment investit au minimum 90 % de son actif net dans des titres à revenu fixe non notés, de qualité « investment grade » et de qualité « non-investment grade » ainsi que dans d'autres titres similaires émis par des Sociétés contributrices qui ont leur siège social, sont établies, exercent des activités commerciales ou sont cotées sur un Marché réglementé au sein des Marchés émergents. Les titres sont principalement libellés en dollars américains.

#### Proportion d'investissements

Le compartiment cherche à réaliser un minimum de 90 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental. Les autres actifs comprennent des actifs liquides (actifs liquides à titre accessoire, dépôts bancaires, instruments du marché monétaire et fonds du marché monétaire) et des instruments financiers dérivés qui peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

#### Surveillance de l'objectif d'investissement durable

Tous nos compartiments cherchent à afficher des caractéristiques ESG fortes et/ou en voie d'amélioration au niveau de l'émetteur et de l'ensemble du portefeuille sur la base de critères quantitatifs ou qualitatifs qui font l'objet d'un contrôle continu. Les sociétés dont les scores de risque ESG nécessitent un examen ciblé sont évaluées au sein d'un forum de gouvernance interne. Les fonds sont surveillés via un tableau de bord ESG afin de veiller à ce que les portefeuilles s'alignent sur les seuils établis en interne.

Nous surveillons également les sociétés pour nous assurer qu'elles opèrent selon une bonne gouvernance d'entreprise. Veuillez vous reporter à la section « Politiques d'engagement » ci-dessous. Pour consulter l'intégralité de notre Politique de gérance, rendez-vous sur [www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies).

#### Méthodes

Le Conseiller en investissements considère l'impact ESG du compartiment comme primordial lors du choix de ses investissements. Ses principes d'investissement (« Principes d'investissement ») sont utilisés conjointement avec une analyse d'impact ESG et une analyse qualitative fondamentale des sociétés pour déterminer les investissements du compartiment qui comprendront un engagement continu avec les sociétés dans lesquelles il investit.

Outre les investissements décrits ci-dessus, le compartiment investira également dans des titres à revenu fixe labellisés ESG (« Titres labellisés ») qui sont alignés sur les principes de l'International Capital Market Association. Il s'agira notamment d'obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité.

Le compartiment n'investira pas dans des obligations émises par des émetteurs particulièrement impliqués dans certaines activités exclues (« Activités exclues »). Le filtre « Activités exclues » est la propriété de HSBC et peut inclure les émetteurs dont les revenus sont liés à des armes interdites et controversées, au charbon thermique (si une société tire plus de 2,5 % de ses revenus de la production d'énergie issue du charbon thermique), au pétrole et au gaz de l'Arctique, aux sables bitumineux (si une société tire plus de 10 % de ses revenus du pétrole et du gaz de l'Arctique ou des sables bitumineux), au schiste bitumineux (si une société tire plus de 35 % de ses revenus du schiste bitumineux) et à la production de tabac. En outre, le compartiment n'investira pas dans des émetteurs que HSBC considère comme ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations unies (PMNU). Les Titres labellisés seront exclus du filtre « Activités exclues ».

#### Sources et traitement des données

HSBC Asset Management utilise les données d'un certain nombre de tiers tels que Sustainalytics, ISS, MSCI et Trucost pour s'assurer d'atteindre les objectifs d'investissement durable promus. Toutes les données sont vérifiées par notre département de recherche approfondie et traitées grâce à notre méthode de recherche exclusive.

#### Limites aux méthodes et aux données

Nous utilisons des données tierces provenant de sources multiples. La couverture est cependant limitée pour certaines données. Nous n'avons connaissance d'aucune limite en matière de respect des objectifs d'investissement durable du compartiment.

#### Diligence raisonnable

Nous effectuons un suivi et une analyse quantitatifs et qualitatifs des sociétés et des émetteurs détenus dans des portefeuilles actifs avant et pendant la période d'investissement. Grâce à ce suivi et à cette analyse, les sociétés et émetteurs font régulièrement l'objet de débats au sein de nos équipes d'investissement, notamment en ce qui concerne leur stratégie, leur performance et leurs risques financiers et non financiers, la structure de leur capital, leur impact social et environnemental et leur gouvernance d'entreprise. Nous pouvons également évaluer leurs informations publiées ainsi que leur prise en compte de la recherche, y compris leur recherche portant sur l'ESG et le vote, et nous pouvons assister à des réunions avec la direction et les administrateurs, visiter des sites de production, parler avec des concurrents, des clients et d'autres parties prenantes, et réaliser notre propre modélisation financière. Nos équipes de gestion et d'engagement jouent un rôle de soutien lorsqu'il s'agit d'évaluer les émetteurs par rapport aux considérations ESG.

#### Politiques d'engagement

Nous faisons appel à un certain nombre d'agences de notation ESG pour effectuer un filtrage normatif par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations unies. Nous intégrons la bonne gouvernance d'entreprise dans nos recherches fondamentales exclusives sur les sociétés et rencontrons régulièrement les sociétés bénéficiaires des investissements (actuelles et potentielles) dans le cadre de notre processus d'investissement actif. Cela nous permet de nous assurer que les sociétés sont gérées conformément aux intérêts à long terme de leurs investisseurs et nous aide à mieux comprendre leurs activités et leur stratégie, à manifester notre soutien et/ou à mettre en évidence nos préoccupations concernant les actions de gestion et à promouvoir les meilleures pratiques.

Cet engagement est un élément clé de notre surveillance de la gestion des actifs des clients. Nous interpellons les sociétés et les émetteurs sur leur stratégie d'entreprise, leur performance et leurs risques financiers et non financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous nous engageons à comprendre l'approche adoptée par la direction et à tester la qualité de sa gestion. Nous encourageons également les sociétés bénéficiaires des investissements et les autres émetteurs détenus dans les portefeuilles des clients à établir et à maintenir des niveaux élevés de transparence, notamment dans leur gestion des questions et des risques ESG. Nous faisons part des préoccupations ESG ou autres auprès des sociétés bénéficiaires des investissements et d'autres émetteurs lorsque nous estimons que cela est dans l'intérêt des investisseurs, en identifiant les risques spécifiques à la société ou systémiques. Nous hiérarchisons notre engagement en fonction de l'ampleur des participations des clients, de l'importance des questions concernées et de notre exposition globale à ces questions.

Pour consulter l'intégralité de notre Politique d'engagement, rendez-vous sur [www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)

#### Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier remplit son objectif d'investissement durable. Toutefois, veuillez noter que l'indice JP Morgan ESG Corporate EMBI Broad Diversified Index est utilisé comme indice de référence à des fins de comparaison entre le compartiment et le marché uniquement.